



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2023-2024

Formulaire à remplir intégralement et à rendre aux professeurs d'EPS, **accompagné d'un chèque de 15 euros** à l'ordre de l'association sportive du collège Les Salières. (Une seule cotisation pour toutes les activités).

Le conseil départemental offre à chaque collégien une réduction de 5€ pour cette adhésion à l'association sportive. Ce montant nous est reversé. Pour plus de commodité, nous gardons ces coupons, que nous remplissons à l'adhésion de votre enfant.

Le conseil départemental délivre par ailleurs un chèque sport de 15€ (30€ pour les boursiers) dont vous êtes destinataire, pour réduire le coût de l'inscription à un club sportif.

Nom : Prénom :

Classe : Né(e) le :

Téléphone(s) de la famille : et

Adresse E-mail parents :

Activités proposées - Cocher les sports souhaités

- | | | |
|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Volley-ball (lundi 12h10) | <input type="checkbox"/> football extérieur (mardi 12h10) | <input type="checkbox"/> Cross (automne) GRATUIT |
| <input type="checkbox"/> Badminton (mardi 12h10) | <input type="checkbox"/> Tennis de table (Jeudi 12h40) | <input type="checkbox"/> Natation (vendredi 12h10) |
| <input type="checkbox"/> Surf (mercredi après-midi) | <input type="checkbox"/> Ultimate-frisbee (lundi 12h40 et vendredi 12h10) | |
| <input type="checkbox"/> Planche à voile (mercredi après-midi) | <input type="checkbox"/> Activités artistiques (jeudi 12h10) | |

Autorisation parentale

Je soussigné(e), responsable légal (1)

- ✓ Autorise mon fils, ma fille (1) à participer aux activités (entraînements et compétitions) de l'association sportive du collège de St Martin de Ré.
- ✓ Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à faire pratiquer, en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale.
- ✓ Atteste avoir pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive (MAIF) pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS, visibles sur le site internet du collège Les Salières à l'adresse suivante : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-salieres-st-martin-re/spip.php?article1085>
- ✓ Autorise les professeurs d'EPS du collège à prendre en photo mon enfant, à utiliser et diffuser éventuellement ces images à des fins exclusives de promotion des activités de l'UNSS.
- ✓ Autorise l'association à utiliser les données de mon enfant auprès du service gestionnaire d'appel « www.appel-as.fr » (solution utilisée pour faire les appels et avoir une analyse de la fréquentation des activités de notre association).

Signature :

(1) Rayer la mention inutile